

MAIRIE D'ANIANE/ARS
M. Philippe SALASC
Hotel De Ville
34150 ANIANE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-069315-01

Version du : 08/09/2014

Page 1/4

Dossier N° : 14T031214

Date de réception : 03/09/2014

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de consommation	034000000323-ANIANE	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux
- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Réglementation	Code de santé publique et Arrêté du 11/01/2007 et modifications Arrêté relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R.1321-2, R.1321-3, R.1321-7 et R.1321-38 du code de la santé publique		
Référence devis	FRHI2014006701	Code PSV	0000000323
Préleveur	Virginie Tran (D84)	Commune du prélèvement	ANIANE
Date du prélèvement	03/09/2014 09:29	Code de prélèvement	0340000000323 -
Date de réception	03/09/2014 14:52	Point de prélèvement	RESERVOIR ANIANE
Début d'analyse	03/09/2014 15:14	Localisation exacte	DEPART DISTRIBUTION
Type d'eau	T3	Code installation	000316
N° d'analyse DDASS	00155660	Nom installation	STATION SAINT ROMÉ
Type de visite	P1 : P1 AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION	Type installation	TTP
Code intervention (PLV)	00155734	Motif de prélèvement	CS : Contrôle sanitaire prévu par IA.P.
Code UGE	0057	Type d'analyse	NP1
Nom UGE	ANIANE		

PARAMETRES DE PRELEVEMENT

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IXP0T : Prélèvement pour potabilité et eau minérale (Interne) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) réalisé par un laboratoire interne - FD T 90-520 & NF EN ISO 19458</i>	*			

PHYSICO-CHIMIE

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IG001 : Conductivité à 20°C Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Potentiométrie - NF EN 27888</i>				
Conductivité à 20°C	*	460	µS/cm	
Température de mesure de la conductivité		11	°C	
IGK98 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Potentiométrie - NF EN 27888</i>				
Conductivité à 25°C	*	510	µS/cm	De 200 à 1 100
Température de mesure de la conductivité		11	°C	
IG018 : Turbidité Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Spectrométrie - NF EN ISO 7027</i>	*	2.0	NFU	1(a) 0,5(a)
IX0LL : Titre Alcalimétrique Complet (TAC) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Titrimétrie automatique - Méthode interne</i>	*	22.67	°F	
IXA21 : Dureté Totale (TH) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Calcul - Calcul</i>	*	24.1	° f	
IXA45 : Carbone Organique Total (COT) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>combustion ou oxydation persulfate / IR - NF EN 1484</i>	*	<0,5	mg C/l	2

ANIONS

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IX38G : Chlorures Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1</i>	*	13	mg/l	250
IX02Z : Sulfates (SO4) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1</i>	*	4.5	mg SO4/l	250
IG856 : Nitrates Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Flux continu - NF EN ISO 13395</i>	*	2.5	mg NO3/l	50
IG857 : Nitrites Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Flux continu - NF EN ISO 13395</i>	*	<0.02	mg NO2/l	0,1

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux
- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

CATIONS

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IX128 : Calcium (Ca) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 14911</i>	86	mg/l		
IX133 : Magnésium (Mg) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 14911</i>	6.6	mg/l		
IG014 : Ammonium Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Flux continu - NF EN ISO 11732</i>	0.06	mg NH4/l		0,1

MICROBIOLOGIE

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
UM8B0 : Germes revivifiables à 22°C, 68h (sans dilution) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Ensemencement - Inclusion - NF EN ISO 6222</i>	0	ufc/ml		
UMRLK : Germes revivifiables à 36°C, 44h (sans dilution) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Ensemencement - Inclusion - NF EN ISO 6222</i>	9	ufc/ml		
UMLLE : Coliformes-Escherichia Coli (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Filtration sur membrane - NF EN ISO 9308-1</i>				
Bactéries coliformes	0	ufc/100 ml		0
Escherichia coli	0	ufc/100 ml	0	
UMJWS : Entérocoques intestinaux (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Filtration sur membrane - NF EN ISO 7899-2</i>	0	ufc/100 ml	0	
UMWGU : Spores bact. anaérob. sulfite-réducteurs (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Pasteurisation - Filtration sur membrane - EN 26461-2</i>	0	ufc/100 ml		0

DESINFECTANTS RESIDUELS

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IX0L6 : Chlore libre (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Colorimétrie (DPD) - NF EN ISO 7393-2</i>	0.80	mg/l		
IX0L7 : Chlore total (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Colorimétrie (DPD) - NF EN ISO 7393-2</i>	0.80	mg/l		

ESSAIS ORGANOLEPTIQUES

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IX0KV : Couleur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Méthode qualitative - Observation visuelle</i>	ABSENCE			

OBSERVATIONS IN SITU

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IX38E : Odeur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Méthode qualitative - Observation sensorielle</i>	ABSENCE			
IX04U : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Méthode à la sonde - Méthode interne</i>	17.0	°C		25
IX0KJ : Saveur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Examen sensoriel - Observation sensorielle</i>	ABSENCE			
IX124 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Potentiométrie - NF EN ISO 10523</i>	7.6			De 6,5 à 9,0

(a) Limite et référence de qualité applicables au point de mise en distribution, avant traitement de neutralisation ou reminéralisation, pour les eaux superficielles, et pour les eaux d'origine souterraines provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique supérieure à 2,0 NFU (cf Arr. 11 janvier 2007)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

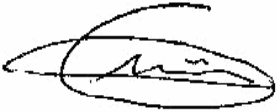
Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'accréditation disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Conclusions

Dépassement(s) de limites et de références de qualité des eaux d'alimentation (Code de la Santé Publique).



Carine Grun
Coordinateur de Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.
Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux
- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.